

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

C'EST EN ESTRIE QUE L'ON RETROUVERA BIENTÔT LE PLUS D'ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DU BOIS CERTIFIÉ

COMMUNIQUÉ

L'industrie de la forêt et de la transformation du bois doit faire face aux défis de la mondialisation des marchés et de la concurrence des pays émergents. Or, pour relever ces défis, l'industrie de la transformation du bois d'apparence et composites de notre région s'est regroupée et, grâce au projet ACCORD, elle s'est dotée d'un plan stratégique de développement.

Piloté par le Service intégré du bois, ce plan prévoit une série d'actions et de moyens afin d'accroître la productivité et la flexibilité des entreprises du créneau ainsi que leur capacité à développer de nouveaux produits et marchés. Le plan a aussi comme objectifs de doter l'industrie d'une stratégie de qualification de la main-d'œuvre, tout comme il vise à élargir le réseau d'affaires et de collaborateurs de l'industrie.

Depuis le dépôt du plan stratégique, plusieurs actions ont été réalisées. La première action a été d'assurer la coordination des efforts de développement du créneau au moyen d'une entente spécifique d'une durée de trois ans. Cette entente spécifique, relevant de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, est le fruit d'une association entre 10 partenaires du milieu.

La seconde action a été, grâce à une aide financière du MDEIE, de mettre en place le Centre régional de veille sectorielle. Le Centre a pour objectifs d'offrir aux entreprises du créneau une information sectorielle de qualité et de les soutenir dans leurs activités de veille. Le principal service offert se traduit par un bulletin d'information publié deux fois par mois et envoyé à plus de 350 industriels et représentants d'organismes concernés. Cette publication est une banque d'information stratégique pour son public cible.

La troisième action, relative à la main-d'œuvre, a été rendue possible grâce à un important appui financier de la part d'Emploi-Québec, du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Table Estrienne de Concertation Formation Emploi. Actuellement en cours de réalisation, le projet vise à identifier les besoins spécifiques des entreprises du créneau en matière de main-d'œuvre. Une fois que la connaissance des besoins du secteur aura été approfondie et documentée, les entreprises et les organismes concernés se doteront d'une stratégie et d'un plan d'action commun en matière de qualification, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

La quatrième action concerne le programme d'assistance à la certification forestière. Ce projet traduit très bien l'esprit qui sous-tend la démarche ACCORD, car le programme d'assistance à la certification est le résultat d'une Action Concertée de COopération Régionale de Développement entre la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire, le Ministère du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation, Emploi-Québec, le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune et 10 industriels du créneau.

En soutenant l'implantation de la chaîne de traçabilité dans les entreprises de la transformation du bois de l'Estrie, la région permet à ces entreprises non seulement d'avoir accès à des marchés en croissance, mais aussi de se démarquer et de se doter d'une image de marque. Mais, ce projet commun aux acteurs régionaux et à 10 entreprises du créneau vaut plus que 10 actions individuelles; par son ampleur, il dote aussi notre région d'une image de marque. C'est en Estrie, une région « verte », préoccupée du développement durable, que l'on retrouvera bientôt le plus d'entreprises de transformation du bois certifié au Québec.

Dans le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, déclare « C'est le secteur manufacturier lui-même qui doit réagir aux nouveaux défis et adapter ses stratégies de développement. Mais le gouvernement du Québec se doit aussi d'agir et de continuer à appuyer les efforts du secteur manufacturier ». Les entreprises de la transformation du bois d'apparence et composites de l'Estrie adhèrent aux propos de M. Charest puisqu'elles sont déjà engagées très activement dans la démarche ACCORD. Nous croyons comprendre qu'il s'agit là d'une invitation à poursuivre notre travail, fort de l'assurance d'être à nouveau appuyés par les organismes du milieu et les instances gouvernementales.

- 30 -

Source : Service intégré du bois
(819) 822-8998
sib.jdcareau@productique.qc.ca